

ECOLE DE SPORT

Club Sport Loisir

Club Compétition

Saison sportive 2024/2025



Yacht Club de Carnac - Port en Dro - BP 30 - 56341 Carnac Cedex
Tél : 02.97.52.10.98 - Email : info@yccarnac.com - Site : www.yccarnac.com

SCHEMA SPORTIF DU CLUB

1 - CLUB DES MOUETTONS : 4 à 6 ans

Faire de la voile sur tous les supports de l'école de voile adapté aux enfants entre 4 et 6 ans.

Objectif : Découverte de l'aisance aquatique et des premières navigations.

2 - CLUB SPORT LOISIR : A partir de 7 ans

Faire de la voile sur tous les supports de l'école de voile.

Objectifs : apprendre et acquérir de l'autonomie

3 - EASY SAILING Spécial Femmes :

Faire du sport facilement en naviguant avec des bateaux « facile ».

Voile 100% au féminin

4 - CLUB COMPETITION : A partir de 10 ans

Entraînement sur les supports de l'école de voile.

Objectifs : Championnat départemental, Coupe de Bretagne

Sur sélection lors des championnats ci-dessus :

Objectifs : Championnat de France minime et/ou flotte collective Championnat Espoir, Collectif ou extrême glisse.

5 - EQUIPE DE CLUB :

Participation au championnat de France, aux régates nationales et internationales.

Réservé aux compétiteurs ayant un projet sportif abouti, autonome en matériel et en entraînement.

6 - Club Sport Loisir en autonomie - Carte de 10 séances

A partir de l'acquisition du niveau 3 FFVoile après évaluation d'un enseignant => navigation sur une zone surveillée et définie.

Faire partie d'une équipe, d'un groupe c'est faire partie aussi du club, qui propose également beaucoup d'autres activités, comme la formation de moniteur, de jeune arbitre ou tout simplement comme bénévole sur une ou plusieurs de nos régates.

Le YCCarnac, c'est votre club !

Ensemble, engageons-nous !

Activité club sport loisir en autonomie :

Vous avez acquis un niveau technique suffisant pour être autonome sur le plan d'eau (réf : niveau 3 FFVoile), le Yacht Club de Carnac vous propose des créneaux de navigation sur une zone surveillée et définie selon les conditions météo.

Naviguez pendant les heures d'ouverture soit de 9h30 à 12h30 ou de 14h à 17h, hors vacances scolaires.

Réservez pour vérifier la disponibilité de votre embarcation 48h avant.

Faites valider votre carte avant de partir sur l'eau.

EASY SAILING spécial femme

Stage 100% féminin durant lequel vous naviguez sur du multi-supports (catamaran, dériveurs, planche à voile).



Club Mouettons

- La découverte des premières sensations, le vent, les voiles, apprendre ses premiers noeuds, ses premiers termes marins seront autant d'activités d'éveil qui passionneront les enfants.
- Ainsi confronté à un environnement nouveau et riche, les tous petits pourront consolider leur personnalité, satisfaire leur curiosité et leurs besoins d'action.
- Les enfants pourront percer les secrets de l'Atlantique ; le programme sera adapté en fonction des conditions météo

FONCTIONNEMENT

Pas de séance pendant les vacances scolaires ;

Activité météo dépendante : 20 séances garanties

Activités club sport loisir = Calendrier des entraînements suivant les séries

Automne 2024		Printemps 2025	
Mercredi	Samedi	Mercredi	Samedi
11/09	14/09	05/03	08/03
18/09	21/09	12/03	15/03
25/09	28/09	19/03	22/03
02/10	05/10	26/03	29/03
09/10	12/10	02/04	05/04
06/11	19/10	23/04	26/04
13/11	09/11	30/04	03/05
20/11	16/11	07/05	10/05
27/11	23/11	21/05	17/05
	30/11	28/05	24/05
		04/06	31/05
		11/06	07/06
		18/06	14/06
		25/06	21/06
			28/06

Activité club compétition

Périodes d'entraînement

Pendant les vacances scolaires (des stages pourront être proposés par le CDV56, la ligue ou le club). Ce planning (surtout les samedis) peut évoluer en fonction des régates

Automne 2024		Printemps 2025	
Mercredi OSK et Dériveurs	Samedi (OSK/Dériveurs /CATA/PAV)	Mercredi OSK et Dériveurs	Samedi (OSK/Dériveurs /CATA/PAV)
11/09	14/09	5/02	8/02
18/09	21/09	26/02	8/03
25/09	28/09	5/03	15/03
2/10	5/10	12/03	22/03
9/10	12/10	19/03	29/03
16/10	19/10	2/04	5/04
6/11	9/11	23/04	26/04
13/11	16/11	30/04	3/05
20/11	23/11	7/05	10/05
27/11	30/11	14/05	17/05
4/12	7/12	21/05	24/05
11/12	14/12	28/05	31/05
		4/06	7/06
		11/06	14/06
		18/06	21/06
		25/06	28/06

DÉBUT DES ENTRAÎNEMENTS

Mercredi 11 septembre ou Samedi 14 septembre 2024



AUTONOMIE 250€*

carte de 10 séances
Créneau de 2H et sur réservation

460€*

CLUB SPORT LOISIR

MULTI-SUPPORTS

JEUNES

Mercredi 14h - 17h

Samedi 9h30 - 12h30

ADO - ADULTES

Samedi 14h - 17h

EASY SAILING SPÉCIAL FEMMES

ADO - ADULTES

Samedi 9h30 - 12h30

CLUB DES MOUETTONS

DE 4 À 6 ANS

Samedi 9h30 - 12h30

PLANCHE À VOILE (ado / adulte)
Samedi 9h30 - 12h30

REPRISE DE PRINTEMPS

5 ou 8 mars 2025 - Loisirs

CLUB COMPÉTITION

DÉRIVEUR

Mercredi / Samedi
14h - 17h

OPEN SKIFF

Mercredi / Samedi
14h - 17h

CATAMARAN

Samedi 14h - 17h

PLANCHE À VOILE

Mercredi 14h - 17h



PRÉPARATION PHYSIQUE
SELON CALENDRIER HIVERNALE



REPRISE DES NAVIGATIONS

5 ou 8 février 2025 - compétition

460€*

de septembre à juin



* À AJOUTER

Cotisation

47€

17€

Licence 2025

70€ + de 18 ans

32€ - de 18 ans

De 4 à 6 ans



A partir de 7 ans



A partir de 15 ans

CLUB DES MOUETTONS :

Découverte de l'aisance
aquatique
et des
premières
navigations

DERIVEUR :

- Optimist
- Open Skiff (solo)

INTERSERIE (double ou solitaire)

FLOTTE COLLECTIVE :

- RS Feva

CATAMARAN :

(en double)

INTERSERIE C4

INTERSERIE C3

PLANCHE :

Miniwish - Windsurf 293
< 5m² < 6,8m²

Windsurf 293 - Slalom RRD120 - Open - Foil
< 7,8m² (Wind / Wing)

INFORMATIONS

LE DOSSIER D'INSCRIPTION

Inscription dès que possible auprès de notre accueil et dépôt du dossier complet avant le premier entraînement :

- Votre feuille d'inscription dûment complétée et signée.
- Votre document médical :
 - Le certificat médical, datant de septembre 2024 (pour les régatiers) - valable 3 ans ou le questionnaire de santé
- Votre paiement

PAIEMENT

Modes de paiement : chèque, carte bancaire, espèces, chèques vacances, bon CAF
Possibilité de régler en plusieurs fois
Les encaissements ne se feront qu'à partir d'octobre.

REDUCTIONS ET AIDES

- 5 % pour la 2^{ème} personne de la même famille (hors cotisation et licence)
- 8 % pour votre enfant si vous êtes inscrit au Easy Sailing Spécial femmes
- 10 % pour la 3^{ème} et les suivants de la même famille (hors cotisation et licence)
- 25% de remise sur les stages de l'2cole de voile durant les vacances.
- **Aide de l'état : PASS SPORT** (sous conditions de ressources) : consulter le site pass.sports.gouv.fr



VIE DU CLUB

Votre club est un espace de vie, il a besoin de vous autant que vous avez besoin de lui. Il met en place un certain nombre d'activités (organisation de régates, formation de jeune arbitre, formation de moniteur ...).

Matériel

Qu'il soit de l'école de voile ou spécifique à la compétition ou personnel, il doit répondre à la jauge du règlement de la série et à la catégorie d'âge et **vous devez y apporter le plus grand soin**, sous peine d'immobilisation pour réparation et **sachez que toute casse sera à votre charge**.

Vous pouvez envisager d'investir dans du matériel plus performant.

Fréquence des entraînements

Le mercredi après-midi et/ou le samedi après-midi selon les séries.

- En fonction des impératifs de régates, ou des intempéries, des entraînements supplémentaires peuvent être proposés, voire de la préparation physique.
- Certains coureurs peuvent, selon leurs résultats, intégrer les centres d'entraînements départementaux ou régionaux, une information sera proposée aux intéressés via leur entraîneur.

Dates des régates

Les calendriers sont en fonction de la série, du niveau et seront donnés aux entraîneurs et consultables sur les sites internet ainsi que les règlements.

- o Site CDV Morbihan- www.cdv56.com
- o Site Ligue Bretagne de Voile - www.voile-bretagne.com
- o Site FFVoile - www.ffvoile.fr

COMMUNICATION

- o Récupérer les résultats, articles ou autres pour le site internet du YCCARNAC et la presse. (adjointe.direction@yccarnac.com) ou par whatsapp au 0609666248

Discipline

- **Les coureurs doivent suivre scrupuleusement, à terre et en mer, le règlement intérieur du Y.C.Carnac et l'annexe « École de Sport »** (consultables à l'accueil), ainsi que les règles fondamentales des « Règles de course à la voile » : Chapitre 1 et la règle 69 du chapitre 5 : « Lorsqu'un comité de réclamation, ... pense qu'un concurrent peut avoir commis une grave violation à une règle ou à la bonne conduite ou à la sportivité, ou peut avoir nuit à la bonne réputation du sport, il peut ouvrir une instruction.... »

Tout manquement au règlement entraînera une convocation de la commission de discipline en vue d'une sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive du coureur.

Partenaires

Des partenaires comme la ville de CARNAC ou privés nous aident.

Les coureurs devront porter **obligatoirement** les couleurs du club lors des déplacements, lors des régates et lors des remises de prix/podium.

Entraînements

- Le coureur s'engage à participer à tous les entraînements, à respecter les horaires, ainsi que le programme défini en début de saison et à prévenir le club ou l'entraîneur en cas d'absence.



- Si un coureur souhaite s'entraîner hors planning, il doit en informer le **Responsable Technique Qualifié (RTQ)** de service et voir avec lui si le matériel est disponible, remplir une fiche d'emprunt de matériel (à faire Compléter par les parents pour les mineurs).
Le Coureur navigue sous sa propre responsabilité.

Déplacements

- Lors des déplacements, le transport du matériel, des coureurs et de l'entraîneur est à la charge des parents. Des remorques du Y.C.Carnac sont mises à disposition. Celles-ci étant collectives la responsabilité de l'utilisation ne peut en aucun cas être imputée au YCCarnac

Pour des raisons de législation, un entraîneur ne peut partir seul en régates avec des coureurs, la présence de parents est obligatoire et sera en fonction du nombre de coureurs.

- Un planning des déplacements sera mis en place pour l'année lors des réunions de parents/entraîneurs en septembre et pourra être réactualisé en fonction des impératifs-régates.
- Les parents qui tractent les remorques doivent vérifier auprès de leur assureur respectif, que leur assurance automobile est étendue à la traction d'une remorque, pour des dégâts causés à des tiers.
- Tous les contrats d'assurances de voiture couvrent tous les passagers, qu'ils soient ou non de la famille du propriétaire du véhicule.
- Les chargements et déchargements sont sous la responsabilité des entraîneurs avec l'aide de tous les coureurs et des parents.
- La rampe de feux :
Le YCCARNAC dispose de rampes de feux.
Etant donné la multiplicité des branchements, nous ne pouvons que vous recommander de **disposer de votre propre rampe de feux et de votre propre plaque d'immatriculation.**
- La roue de secours de la remorque est indispensable ne l'oubliez pas.
- La manipulation de la roue jockey doit se faire en la montant ou en la descendant dans son étrier et non en la dévissant sur son axe. Il faut la retirer pendant le transport.
- Certaines de nos remorques sont équipées de petites roues (qui tournent deux fois plus vite), **il faut donc limiter votre vitesse... ! (90 km/h)**
- La pression des pneus doit être vérifiée sous la responsabilité du conducteur à chaque trajet.

NOTE SUR L'ASSURANCE

Pour tous les coureurs naviguant avec du matériel appartenant au Y.C.Carnac.

Les entraînements et les régates vont reprendre avec malheureusement parfois des difficultés de trajectoires sur l'eau entraînant des collisions et leurs lots de difficultés d'assurance...

Dès qu'il y a collision, c'est l'assurance de votre licence qui sera à déclencher.

Vous trouverez sur votre espace licencié toutes les informations nécessaires.

Nous préconisons très fortement le rachat de franchise (environ 50€/an).

En cas de bris de matériel, sans présence d'un tiers, que le support soit assuré ou non, il y aura toujours un recours contre vous.

D'où l'importance de vérifier auprès de votre assureur si votre assurance en responsabilité civile couvre bien les dégâts matériels, dont vous pourriez être responsable.

Rappel des actions à mener :

- Sur l'eau lors du sinistre en compétition :
 - o Il faut immédiatement réclamer "PROTEST",
 - o Cherchez des témoins,
 - o Faire une déclaration au bateau comité ou jury.
- A terre :
 - o Porter réclamation auprès du jury,
 - o Obtenir par écrit la décision du jury (photocopie),
 - o Remplir un constat de sinistre/rapport de mer (demandez une photocopie)
 - o **Prévenir le club s'il s'agit de son matériel au plus vite.**

MADER Assurance, compagnie d'assurance de votre licence propose le rachat de franchise. Nous pensons que cela peut permettre une grande simplification des dossiers et des économies. Ce rachat se fait dans votre espace licencié FFVoile.